

Informations pratiques

Mai

18/19 : Spectacle de l'école de musique
Et exposition Arts Plastiques
Salle Félix Verdun

Le 18 à partir de 18 h : vernissage Arts plastiques et concerts
Le 19 à partir de 16h : Concerts
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr

Le 25 : Exposition des Artistes des groupes La Poste et Orange
Contact : six.louisbernard@free.fr

Le 30 : début de la fête locale : Concours de belotte à 20h 30
Le 31 : Repas Villageois : 19h 30 suivi d'un Bal

Juin

Le 1^{er} : Bal et Spectacle pyrotechnique
Le 2 : Messe solennelle, apéritifs, spectacle danse et musique, bal

15/16 : Week-end théâtre
Salle Félix Verdun
« Dîner théâtre » le 15 à partir de 19 h proposé par les DéKalés
Le 16 : Représentations des ateliers enfants et ados : 15 h
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr

16 : Les artistes peintres dans la rue
À partir de 8 h 30
Contact : six.louisbernard@free.fr

Mairie de Pompetuzat

Lundi : 8h30 -18h
Mardi : 8h30 - 12h/13h -18h
Jeudi : 8h30 - 13h
Vendredi : 8h30 - 16h30
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous.
Permanence quotidienne des élus, rendez-vous conseillé pour une meilleure prise en compte des demandes : Tél : 05 34 66 62 10
www.pompetuzat.fr ou mairie.pompetuzat@wanadoo.fr

Permanence d'Emilienne Poumirol

Emilienne.poumirol@elus.cd31.fr 05 34 33 32 70 ou 05 34 33 32 79

Tous les mercredis matin de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie d'Escalquens. Vendredi tous les 15 jours de 14h00 à 17h00 au sein de la mairie de Montgiscard. Les 1er vendredis du mois de 9h00 à 12h00 au sein de la Mairie de Ste Foy d'Aigrefeuille



Pharmacies de Garde

Pour trouver la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, vous pouvez composer le 118 918 ou vous rendre sur le site www.3237.fr

Commission communication :
Adresse : com.pompetuzat@gmail.com
Site internet mairie : www.pompetuzat.fr

Pompetuzat Magazine: 01-02-03-04/2019
Directeur de la publication :
Christine Galvani

Député Sébastien Nadot

www.sebastiennadot.fr Contact Anne-Claire Loup : 07 67 75 49 95

Numéros pratiques

Gendarmerie Nationale de Montgiscard : 17 ou 05 34 66 70 40
Samu : 15 Pompier : 18 CHU Rangueil : 05 61 32 25 33
Centre anti-poison : 05 61 77 74 47 Purpan : 05 61 77 22 33
Service départemental de l'eau et assainissement : 05 61 17 30 30
EDF Urgence électricité : 0 810 131 133
Sicoval Service relation aux usagers : 0 805 400 605



Credit articles et photos : S. Aubert, E. Galvani
imprimé à 935 exemplaires sur papier PEFC

8

Juin

20 : Fête de l'Athlétisme
Terrain de tennis
À partir de 18 h 30
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr

22 : Fête de la musique
Place de la Mairie
A partir de 18 h
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr
Mairie ou Comité des fêtes

23 : Fête du Tennis
Terrain de tennis
À partir de 18 h
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr

30 : Spectacle de Danses
Salle Félix Verdun
À partir de 15 h
Contact : contact@oyer-rural-pompetuzat.fr

DANS LES ENVIRONS
6 Juillet 2019
Concert de musique au Château de Montlaur
Contact : concertmontlaur31.jimdo.com



Janvier / Février / Mars / Avril 2019

16

Pompetuzat magazine

Mairie de Pompetuzat

STABILITE DES TAUX D'IMPOSITION DE LA COMMUNE

Lors du conseil municipal du 25 mars 2019, le conseil municipal a voté, à l'unanimité des participants, le maintien des taux des prélevements communaux pour l'année 2019. Cette stabilité est une volonté de la municipalité depuis l'année 2013. Elle est possible grâce à la mise en place des différentes mesures d'économie engagées depuis plusieurs années. Elle permet ainsi de limiter la pression fiscale sur les résidents pompetuziens.



Malheureusement, cela n'implique pas que le montant à payer, figurant au bas de l'avis d'imposition de la taxe d'habitation ou de la taxe foncière qui seront émis à l'automne, n'évoluera pas. En effet, le calcul de ces impôts prend en compte plusieurs taux : l'intercommunalité, le département et le EPFL (Etablissement Public Foncier Local), financé par la TSE (Taxe spéciale d'équipement). De plus, le calcul est basé sur la valeur locative du bien, valeur qui elle évolue sans implication de la commune. Il faut savoir que les valeurs locatives ont été déterminées dans les années 70 par l'administration fiscale avec l'aide des services du cadastre en tenant compte de nombreux paramètres (catégorie de l'immeuble, surface, éléments de confort...). Mais elles n'ont pas été mises à jour depuis et ne correspondent plus à la réalité du marché locatif actuel. La revalorisation des valeurs locatives cadastrales des logements est simplement actualisée chaque année, à l'aide d'un coefficient forfaitaire équivalent à l'inflation constatée l'année précédente.

TAXES COMMUNALES	TAUX
TAXE HABITATION	13,86 %
TAXE FONCIERE BATI	13,81 %
TAXE FONCIERE NON BATI	100,98 %

Edito du Maire

L'année 2019 verra enfin se concrétiser deux grands projets. La maison des associations et la zone commerciale.

Pour le premier les délais de réalisation sont assez cohérents pour un projet de cette taille. En effet, il faut en moyenne 5 ans entre l'appel à concours et la mise à disposition du bâtiment auprès des usagers. Pour le second, le temps de gestation a été doublé. Plusieurs interventions extérieures à la commune, par différents organismes étatiques ou privés, ont retardé l'instruction des dossiers. Maintenant, toutes ces tracasseries administratives sont derrière nous et le chantier avance rondement, comme il est possible de le constater chaque jour. En principe en octobre, la surface commerciale ouvrira ses portes et entraînera avec elle la création d'emplois et l'ouverture d'autres structures plus réduites mais aussi indispensables. Pompetuzat ne sera plus isolé. C'est un moment majeur dans la vie d'une commune. La reprise d'activités commerciales est synonyme de renaissance et de développement. Cela peut aussi être un élément de réduction du bilan carbone de tout en chacun. Un petit détour ou un déplacement pédestre sera bénéfique à notre planète.



La maison des associations sera écologique

Grace à une météo des plus clémentes cet hiver, les travaux de la future maison des associations ont pu se poursuivre suivant le calendrier prévisionnel. La structure du bâtiment est érigée. Elle est déjà hors d'eau et hors d'air et les travaux d'aménagement intérieur sont presque achevés. L'objectif de mise à disposition des locaux à la prochaine rentrée associative sera respecté. Conformément à la volonté du conseil municipal, une forte réduction de l'impact carbone sera appliquée à ces locaux et par extension aux salles communales attenantes. Le principe de géothermie/géocooling a été retenu pour réaliser le chauffage et le rafraîchissement de l'ensemble des bâtiments. Profitant des périodes de vacances scolaires, les travaux d'intégration des nouveaux éléments de production de chaleur et de rafraîchissement dans la salle des fêtes ont été réalisés. Ce mode de chauffage reposant sur un champ de sondes verticales, des forages en moyenne profondeur ont été effectués par une foreuse hydraulique. 7 puits d'une profondeur de 140 m sont nécessaires pour alimenter ce mode de chauffage écoresponsable. Le financement de ce projet est réalisé avec les aides de la DETR, du Conseil Départemental, de la région Occitanie et de l'ADEME.

Découvrez en page intérieure, ce nouveau bâtiment



Challenge du souvenir et de la paix

630 inscrits, 4 courses et 2 marches, une trentaine de jeunes chanteurs pour la cérémonie, un temps sans pluie ; Serge Pauly : un Président heureux !

Dans ce numéro :

Informations municipales	Page 2
Délibérations du Conseil Municipal	Page 3
Le budget communal	Page 4-5
Echos des événements	Page 6-7
Agenda, informations pratiques	Page 8

1

Informations municipales

A LA DECOUVERTE DE LA FUTURE MAISON DES ASSOCIATIONS

Lors de la prochaine rentrée scolaire, en septembre 2019, les associations prendront possession de leur nouvelle maison. Sa construction résulte d'une volonté de la municipalité de donner un outil fonctionnel et sécurisé aux Pompetuziens pour une meilleure pratique de leurs passions culturelles.

Au rez de chaussée, deux salles spacieuses d'environ 50 m² accueilleront les activités d'art floral/bonsaï et arts plastiques, ainsi que les réunions de bridge et de pratiques des langues occitane ou étrangères. Le rez de chaussée arbitrera aussi un lieu de stockage du matériel du comité des fêtes et de l'association du Chalenge du Souvenir et de la paix .

L'étage est plus orienté à la pratique musicale. 4 box insonorisés permettront la tenue simultanée de plusieurs cours instrumentaux. Une grande salle de 76 m², éventuellement modulable en deux salles plus réduites sera destinée aux répétitions des formations chorales et des orchestres.

Cette maison a été conçue aussi pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, par l'intégration d'un ascenseur pour accéder à l'unique étage.

Certaines associations continueront à utiliser les salles communales existantes comme la salle des fêtes pour l'AGEP et la danse ou la salle Garoche pour les autres.

Là aussi, dans un souci d'égalité, une rampe d'accès a été créée sur l'arrière de la salle des fêtes, pour faciliter l'accès à la salle Garoche.

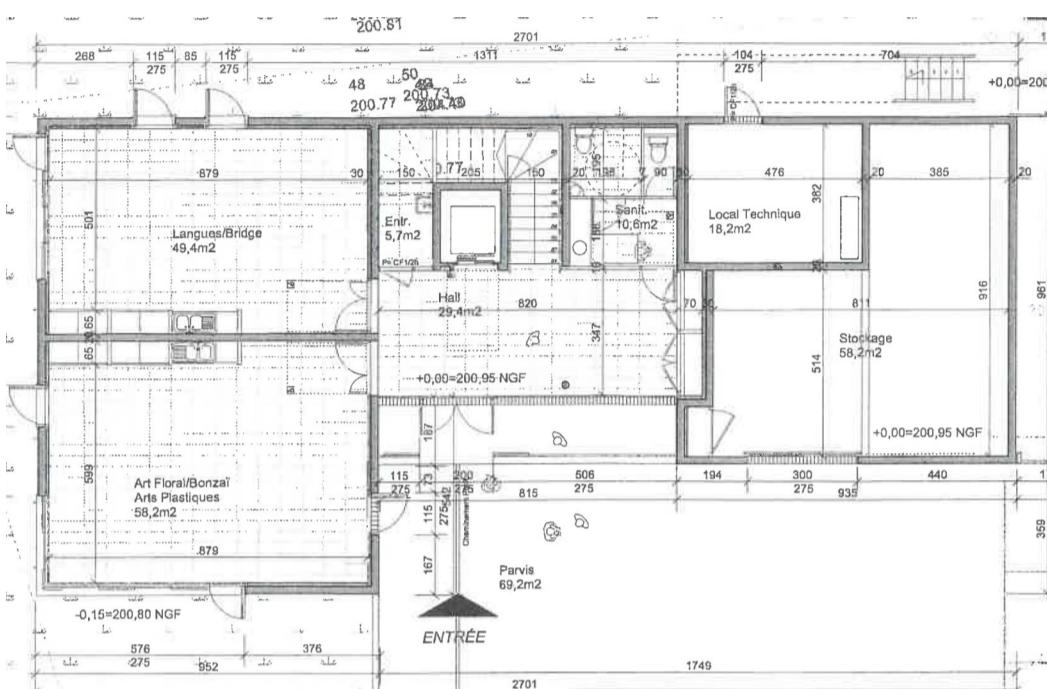
Enfin ces travaux englobent aussi la création de 2 loges et d'un lieu de stockage pour le foyer rural, en arrière de la scène.

Comme décrit en première page, en liaison avec la création de ce nouvel espace, les deux salles communales existantes bénéficieront du même mode de chauffage par Géothermie/Géocooling.

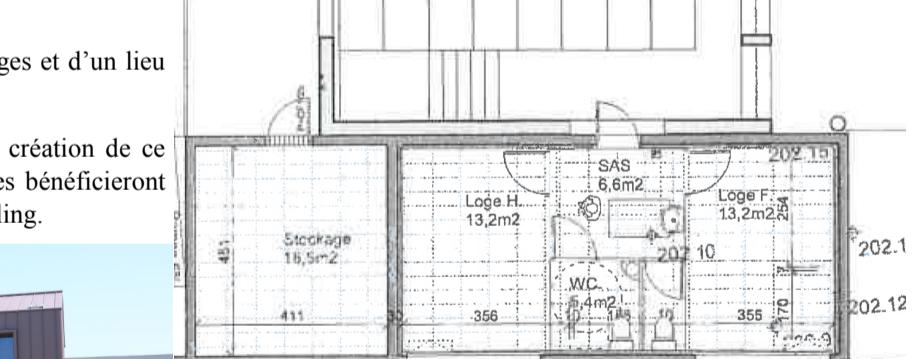
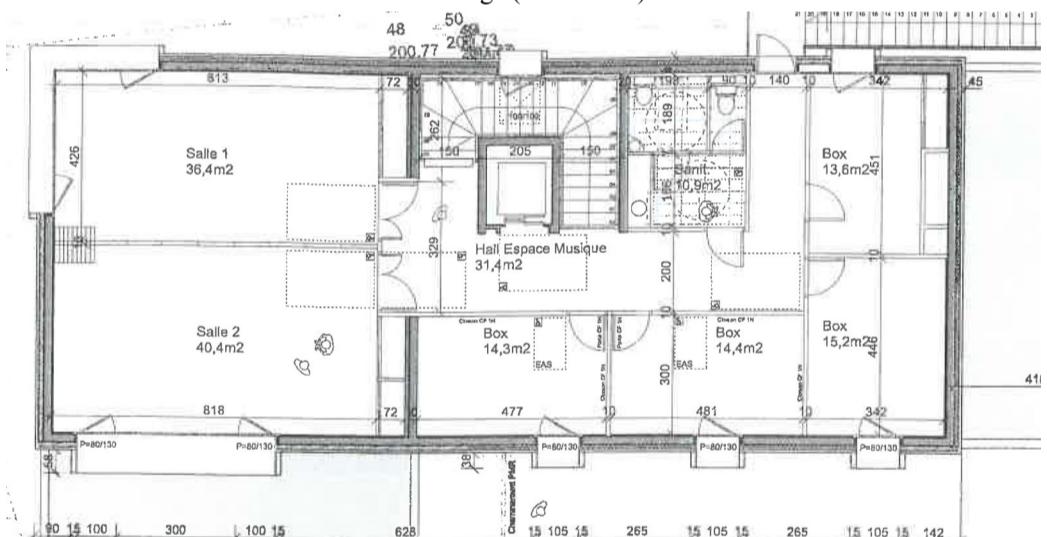


La façade achevée, recouverte de bardage en zinc, la future salle de répétition des orchestres et la rampe d'accès à la salle Garoche.

2



Rez de chaussée de la future maison des associations (Ci-dessus)
1^{er} étage (Ci-dessous)



A la découverte de l'Art Pictural

Le dimanche 16 juin 2019 aura lieu une grande première à Pompetuzat. A l'initiative des organisateurs des nombreuses expositions à la chapelle St Roch, une journée sera dédiée à la peinture. Elle commencera à 8h 30, à la place du Château, par une animation « des peintres dans la rue », ouvert à tous : enfants comme adultes. Les photographes seront aussi les bienvenus. Il s'agit de peindre, dessiner ou photographier un personnage, un paysage, un jardin ou un bâtiment dans l'emprise de la commune. Tous les supports et techniques sont admis : Pastels, Aquarelles, Gouaches, Huiles, Fusains, Collages, etc...

Une foire aux tableaux et aux œuvres se tiendra à la place du Château à 18h, avec remise de récompense à chaque participant.

Renseignements :

Christiane Loubies : 05 61 81 70 49 / 06 83 71 19 20
Bernard Six : 05 61 81 70 35

PROCHAIN MARCHE AUX FLEURS ORGANISE PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

LE 23 MAI 2019

Une chasse aux œufs avant l'heure

Les parents d'élèves du groupe scolaire Fernand Pauly ont organisé une chasse aux œufs dans le petit bois jouxtant les écoles. Plus de 200 enfants ont recherché des indices sous formes d'œufs colorés, afin de résoudre des petits challenges, dans l'esprit d'une chasse au trésor. Bien évidemment des récompenses chocolatées attendaient tous les participants.

Ghylaine Levasseur, la présidente de l'association des parents d'élèves était satisfaite de la participation : « Nous avions espéré réunir une cinquantaine d'enfants et nous avons eu plus de 200 participants. Pour une première c'est une réussite ». L'association des parents d'élèves a pour vocation d'organiser des manifestations ludiques ou culturelles.

Elle a déjà à son actif l'organisation de la fête des écoles, un loto, une foire aux livres et le traditionnel marché aux fleurs.



Naissances

Alicia Latché : 13 décembre 2018
Juliette Manin : 22 décembre 2018
Chloé Van Heuversnyn : 21 janvier 2019
Mathis K. : 23 février 2019
Antoine Joulain : 09 mars 2019
Mathilde Jullian Madiot : 26 mars 2019
Inaya Chachane : 08 avril 2019

État civil

Décès
Michel Joseph MOULIS décédé le 28 décembre 2018
Bruno Doménico TONON décédé le 12 février 2019



Les marcheurs de Pompet : 10 ans déjà !

Cette année 2019, cela fera 10 ans que notre association a vu le jour, à l'initiative de quelques personnes du village, soucieuses de garder la forme et aussi de mieux connaître les alentours proches, en parcourant les chemins du Sicoval et en passant de bons moments ensemble.

Pour fêter cet anniversaire, nous organisons deux manifestations gratuites, ouvertes à tous :

- * le dimanche 22 septembre 2019 à 14h00, lors des journées du patrimoine, une balade commentée propice à la découverte ou redécouverte de l'histoire de Pompetuzat,
- * le dimanche 06 octobre à 14h00, un rallye pédestre découverte de notre village, sous forme de questions ludiques, suivi d'un goûter partagé.

Vous pouvez, dès à présent, noter ces dates dans vos agendas afin de participer à ces festivités.

De plus, le samedi 05 octobre, après notre Assemblée générale, un repas festif rassemblera les marcheurs actuels et ceux qui ont marché avec notre association depuis 10 ans.

Beaucoup de bons moments en perspective !

Le bureau des Marcheurs de Pompet.

FÊTE DE LA MUSIQUE LE 22 JUIN 2019

ECOLE DE MUSIQUE

4 GROUPES MUSICAUX POMPETUZIENS

RESTAURATION - BOISSONS

Les jardins familiaux de Pompetuzat

Les beaux jours arrivant, vous sentez peut-être l'envie et la motivation de profiter des joies du jardinage pour consommer de beaux et bons légumes de votre production ! Les Jardins Familiaux de Pompetuzat, situés face au Canal du Midi, offrent l'opportunité de récoltes potagères à chacun de ses membres jardiniers, lesquels disposent d'une parcelle de production destinée exclusivement à la consommation familiale et au jardinage respectueux de la nature. L'association veille à créer de nouveaux liens sociaux en favorisant les rencontres entre les jardiniers, le partage et l'échange de connaissances et des productions. Nous disposons encore de quelques parcelles non cultivées qui attendent de faire votre bonheur.

Comment devenir membre jardinier et disposer d'une parcelle ?

Déposer une demande de parcelle auprès du secrétariat de la Mairie de Pompetuzat

Une fois votre demande validée par la Mairie, l'association des Jardins Familiaux de Pompetuzat prendra contact avec vous (proposition de parcelle disponible, réponse à vos questions, envoi par mail des statuts de l'associations, du règlement intérieur et de la convention d'exploitation).

Décès

Michel Joseph MOULIS décédé le 28 décembre 2018
Bruno Doménico TONON décédé le 12 février 2019

7

Échos des évènements

La bibliothèque continue

Depuis plus d'un an, un malheureux accident prive les Pomportuziens de la présence de leur bibliothécaire préféré. Après une reprise à temps partiel, Damien Crouvezier a été obligé de s'absenter de nouveau pour subir une nouvelle intervention de consolidation. Cependant, grâce au dévouement et à l'abnégation d'une poignée de bénévoles, la bibliothèque de Pomportuzat ouvre régulièrement ses portes et le nombre d'adhérents ainsi que le taux de fréquentation ne chutent pas. Françoise, Danka, Babette, Jacky, Jacqueline, Christiane, Anne-Marie, Joelle et Claudine continuent inlassablement leur mission d'accueil des adhérents, de classement et de nettoyage des ouvrages et même de conseils auprès des adhérents. « Nous ne remplaçons pas Damien, car nous ne possédons pas sa culture littéraire, mais nous tentons de maintenir ce lieu de rencontre ouvert le mercredi et le samedi. En son absence, le fond documentaire n'est pas renouvelé et les animations ont été suspendues, mais les adhérents sont compréhensifs et nous soutiennent par leur présence assidue ». Fermée du 1 mai au 21 mai, la bibliothèque continuera son action de service public en espérant une guérison rapide et un retour prochain de son bibliothécaire.



La Danse au Foyer Rural

Le Foyer Rural propose plusieurs types de danses à ses adhérents : de la danse moderne à la danse à deux en passant par les danses en ligne. Afin de faire connaître ces activités, des spectacles sont organisés en fin d'année scolaire (voir l'agenda), mais des soirées spécifiques sont aussi organisées pendant la saison. En février, de nombreux danseurs de Pomportuzat et d'ailleurs se sont retrouvés à la salle des fêtes à l'invitation de la section de danse de salon du Foyer Rural. La piste était parfois trop petite pour tous les accueillir, pour certaines danses en couple ou en ligne. Rock, salsa, chachacha, valse, rumba, quickstep, etc. ont recueilli la faveur de ces amateurs éclairés de danses à deux. Alexandre Bourcet, l'animateur de cet atelier de danse et DJ d'un soir, a aussi proposé quelques chorégraphies de danses en ligne ou de salsa rueda.

Renseignement auprès de Sandrine Martin, membre du conseil d'administration et responsable de la Danse au Foyer Rural



Un riche printemps artistique

Fidèle à sa vocation, la chapelle St Roch a été le lieu de découvertes artistiques importantes en ce début d'année.

Diane Garcès de Marcilla, une résidente de Pomportuzat a ouvert l'année 2019. Originaire de Cuba, Diane a étudié son art et a exposé ses œuvres dans les plus grandes villes du monde, avant de poser ses chevalets à Pomportuzat. Sa technique particulière associe des techniques de transparencies, de superpositions de glacis et de vêlatures. La touche de figuratif présente sur ses toiles attire le regard, puis le dilue progressivement et le dissout dans une atmosphère où l'imaginatif prend le relais au gré des humeurs de chaque observateur.



Ensuite une artiste montalbanaise, Anne Dubourdin a entraîné les visiteurs dans son univers imaginaire

Week-end émotion ensuite avec la première exposition d'Evelyne Loubie. Invitée par Bernard Six, après une rencontre fortuite et une présentation téléphonique de sa peinture, Evelyne a accepté d'accrocher, pour la première fois de sa vie, une partie de ses œuvres aux cimaises de la chapelle. Sa peinture reflète ses sentiments personnels aux différentes périodes de sa vie. Pendant 15 jours, elle a elle-même présenté et commenté ses toiles à de nombreux visiteurs rapidement conquis par son accueil, sa maîtrise

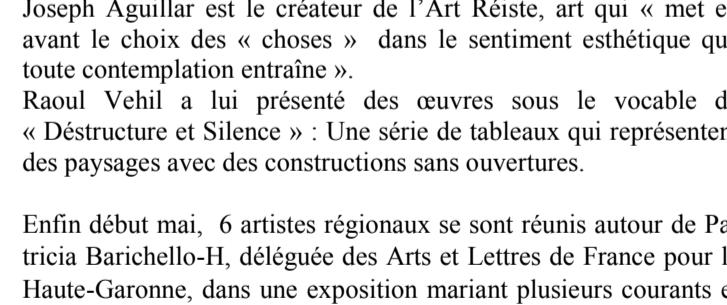
et son sens artistique. Sa première confrontation avec un public différent de sa sphère amicale et familiale a été révélatrice. Evelyne Loubie exposera à nouveau pour continuer à partager son art et se soumettre au regard des autres. Déjà, quelques lieux ont été retenus, dont Millau, en Aveyron.

Une nouvelle artiste vient d'émerger de son cocon et la chapelle St Roch, fidèle à ses objectifs, en aura été le catalyseur.

Deux figures importantes des Beaux-Arts de Toulouse ont proposé des œuvres originales, dans un courant qui leur est propre. Joseph Aguilar est le créateur de l'Art Réiste, art qui « met en avant le choix des « choses » dans le sentiment esthétique que toute contemplation entraîne ».

Raoul Vehil a lui présenté des œuvres sous le vocable de « Déstrukture et Silence » : Une série de tableaux qui représentent des paysages avec des constructions sans ouvertures.

Enfin début mai, 6 artistes régionaux se sont réunis autour de Patricia Barichello-H, déléguée des Arts et Lettres de France pour la Haute-Garonne, dans une exposition mariant plusieurs courants et techniques artistiques.



Extraits des délibérations du Conseil

Toutes les délibérations ne sont pas reprises dans ce compte-rendu succinct. Elles sont consultables dans l'extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal, document complet et disponible en Mairie ou sur le site Internet de la commune.

Extrait des délibérations du conseil du 05 février 2019

Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des collectivités Territoriales, le conseil municipal a anticipé certaines dépenses d'investissement en vue du vote du budget lors du conseil suivant. Plusieurs postes ont ainsi été soumis au vote du conseil : l'achat de panneaux électoraux pour un montant de 1 600 € TTC, la mise en conformité électrique de la Mairie et de la Salle des Fêtes pour un montant de 2 300 € TTC et la publication du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 630 € TTC.

Tarifs de la restauration scolaire :

Après une délibération très ouverte, où toutes les hypothèses et calculs ont été envisagés, le conseil municipal a adopté à la majorité la nouvelle grille tarifaire de la restauration scolaire :

Fermeture du marché de mi-juillet à mi-août :

Sur proposition de l'élu responsable de la gestion du marché hebdomadaire du vendredi soir, le conseil municipal a adopté à la majorité, la fermeture de marché les 2 dernières semaines de juillet et les 3 premières semaines d'août.

Question sur l'augmentation de la redevance incitative :

Lors des questions diverses, une élue a interpellé les membres du conseil sur l'augmentation de la redevance incitative mise en place par le Sicoval depuis 2016. Les élus au Conseil de Communauté ont précisé les points suivants :

Lors de sa séance du 7 janvier 2019, le conseil de communauté a délibéré en faveur d'une augmentation de l'ensemble des tarifs déchets de 2,2 %, afin de tenir compte de l'évolution des coûts de production du service et d'éviter un décalage entre les dépenses et les recettes. Il faut rappeler que la redevance n'avait pas évolué en 2018 et que ce réajustement est aussi la conséquence de la parfaite compréhension du mécanisme par les usagers (au-delà de tous les scénarios). Il est important aussi de noter que des mauvais tris des poubelles jaunes entraînent de très importants surcoûts, car une seule poubelle mal triée peut entraîner l'incinération du contenu total d'un camion.

Quelques rappels sur la redevance incitative. Elle est calculée en fonction :

- ◆ D'une part fixe "abonnement" comprenant :
 - * le volume de votre bac d'ordures ménagères (couvercle gris)
 - * les coûts fixes du service : collecte sélective, gestion des déchèteries, maintenance des bacs...
- ◆ D'une part incitative "consommation" liée à l'utilisation du service, c'est à dire au nombre de levées du bac des ordures ménagères.



Chacun peut choisir le volume du bac adapté à ses besoins. En privilégiant la présentation d'un bac plein, vous réduisez le nombre de levées et donc le montant de votre facture.

Extrait des délibérations du conseil du 25 mars 2019

Le conseil de 25 mars 2019 a été essentiellement consacré au vote des budgets communaux. La double page suivante reprend les principales mesures et investissements découlant de décisions prises à l'unanimité du conseil.

En marge des budgets, le conseil a adopté à l'unanimité quelques travaux aux écoles : pose d'un sol souple en réfection d'un carrelage pour les activités d'éveil des très jeunes enfants et le remplacement d'un jeu dans la cour de la maternelle, ainsi que la réfection des peintures intérieures de la mairie qui ont souffert du temps et de quelques infiltrations.

La zone commerciale est enfin en construction



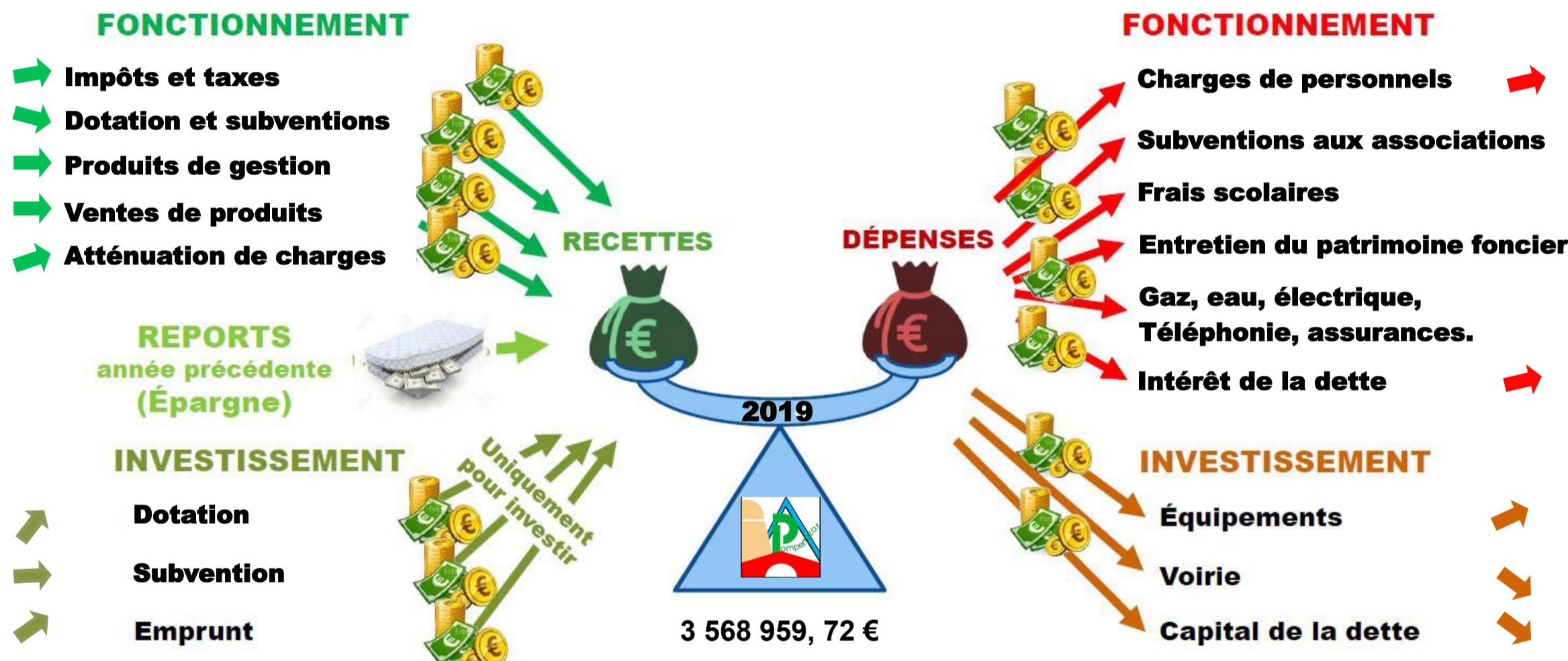
CRÉATION D'UN BÂTIMENT COMMERCIAL INTERMARCHÉ

Ca y est ! Les travaux de construction de la zone commerciale ont enfin démarré. Après plus de 10 très longues années d'études, de négociations complexes aux niveaux local, régional et même national, des recours en tout genre nécessitant de nombreux dossiers ou réunions de défense du projet jusqu'à dans la capitale, sans oublier des périéties diverses et variées, la dernière en date étant les découvertes archéologiques, les engins de terrassement ont pris possession du terrain. Ils ont déjà aplani l'espace dans la plaine et certains bâtiments s'élèvent maintenant. Avant la fin de l'année, les Pomportuziens pourront faire leurs courses dans leur commune.

LE BUDGET COMMUNAL PRÉVISIONNEL 2019

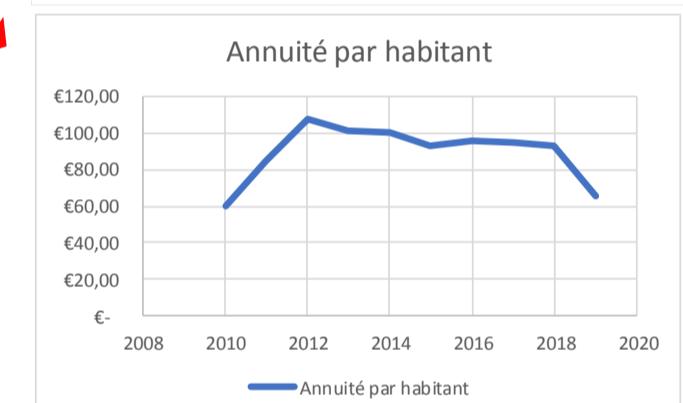
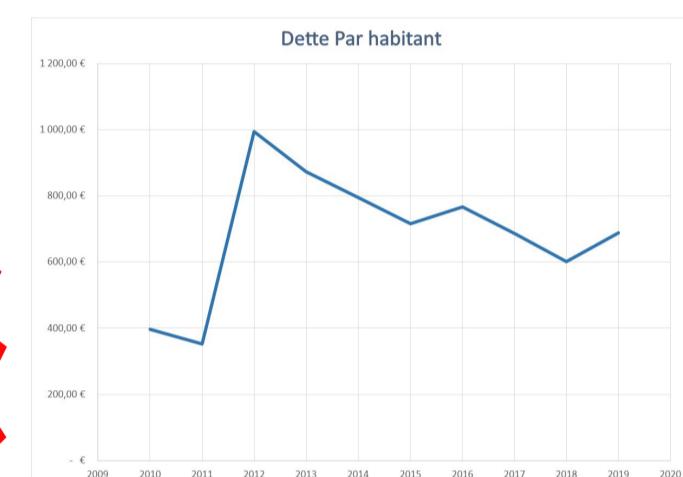
Le budget communal prévisionnel 2019 (fonctionnement et investissement) semble être en baisse de 14 % par rapport à celui de l'année 2018. En fait cette baisse est essentiellement mécanique, du fait d'un financement de la maison des associations en 2018. La baisse réelle est donc 4 %. Cette baisse est en partie la conséquence des baisses de dotations et subventions. La baisse des recettes a été compensée par une gestion rigoureuse des dépenses publiques. Quelques postes de dépenses ont été réduits, d'autres ont été stabilisés. De même, les mesures d'économie en particulier sur les postes énergétiques ont commencé à porter leurs fruits. Par exemple, l'impact de l'extinction des lumières publiques, associé au remplacement progressif de tous les candélabres énergivores pour des solutions à base de Leds, est maintenant mesurable. La coupure de l'éclairage publique de 23 h 30 à 6 h est bénéfique tant sur le plan économique (50 % de baisse de poste éclairage entre 2018 et 2016) que sur l'impact environnemental: la flore, la faune et la pollution lumineuse. La nuit, il est de nouveau possible de contempler la voûte céleste à Pomportuzat.

Ces économies ont permis aussi de maintenir à un niveau élevé et même en augmentation, les subventions pour les associations communales. Le montant des subventions accordées aux différentes associations sportives, culturelles et festives, ainsi qu'au CCAS s'élève à 24 100 €, ce qui correspond à 1,3 % du budget de fonctionnement. 9 associations sont ainsi en partie subventionnées par le budget communal. Ces économies permettent aussi de poursuivre les investissements pour le développement futur de la commune et le bien-être des résidents. Le projet en cours de la maison des associations est poursuivi et sera finalisé et mis en service à la prochaine rentrée scolaire. Des projets moins impactant visuellement, mais important pour les usagers, seront lancés ou finalisés. Beaucoup d'entre eux concernent des petits équipements scolaires ou des équipements pour les employés techniques de la commune. Le bas de page rappelle les principaux projets d'investissement.



Un taux d'endettement stable

L'endettement de la commune reste stable à un niveau très modéré pour la population. Malgré les investissements en cours, l'annuité moyenne par habitant est en baisse, du fait de négociation sur les taux. Elle est équivalente à celle de l'année 2010. Le taux d'endettement de la commune est lui aussi stable soit en absolu, soit ramené au nombre d'habitants.



L'orientation des flèches indique le taux d'évolution des montants postes entre le budget réalisé (Compte administratif) de l'année 2018 et le budget prévisionnel (Budget primitif) de l'année 2019.

→ Housse → Stable → Baisse

LES INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENTS EN COURS OU PRÉVUS AU COURS DE L'ANNEE 2019

OUTILLAGES TECHNIQUES D'ENTRETIEN

Donner les moyens aux personnels techniques d'assurer la propreté et l'entretien des espaces publics communaux avec sécurité et efficacité : débroussaillouse, aspirateur à feuilles, outillages divers.



4

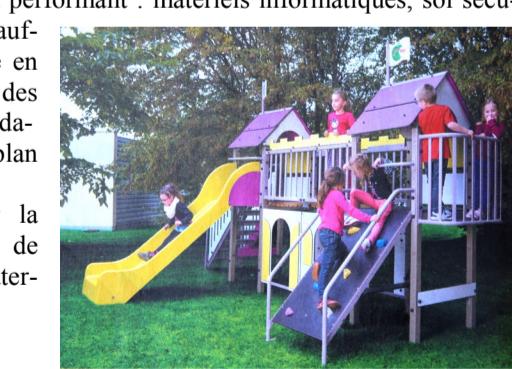
ACCESSIBILITÉ BATIMENTS COMMUNAUX

Donner la possibilité aux personnes à mobilité réduite de pouvoir accéder en sécurité à l'ensemble des bâtiments communaux existants ou à venir : rampes fixes ou mobiles, dalles podotactiles, places de parking, ascenseur dans la future maison des associations, etc...



EQUIPEMENTS SCOLAIRES

Permettre une éducation dans un environnement serein, sécurisé et performant : matériels informatiques, sol sécurisé, chauffage, prise en compte des recommandations du plan Vigipirate, jeux pour la cour de l'école maternelle.



EQUIPEMENTS LUDIQUES

Augmenter l'attractivité multigénérationnelle de l'aire de loisir du bord du canal : intégration d'une « Araignée » dans l'espace de loisirs.



EQUIPEMENTS SOCIAUX-CULTURELS

Favoriser la vie culturelle, sportive et associative afin d'accroître le dynamisme de la commune et l'épanouissement des résidents : construction de la nouvelle maison des associations, aménagement « climatique » des deux salles communales



5